

En 745, lorsqu'il s'empara (Konstantin o' Avangopros nous K-avros) de germanicid et d'un certain nombre de villes de la Commagène et de la Syrie du Nord, il enleva les Arabes (sic) et les Syriens des villes - les compatriotes de son père, comme le fait observer Théophane et les transporta à Constantinople et surtout en Thrace. (Théoph. A.M. 6237 p. 422.

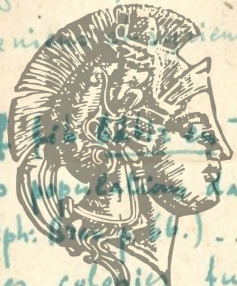
Alfred Lombard: Constantin V, Empereur des Romains. 740-775. In Bibliothèque de la Faculté des Lettres. Paris 1902 v. 92-95

Nicéph. Brer. p. 62. Antirrh. III 508. Zonares: 1330. Cedrenos: 885)

De même lorsqu'en 751 il eut enlevé aux Arabes les grandes villes de Théodosiopolis (Erzeroum) et de Mélitène (Malatia) il en asservit les habitants arméniens et syriens (Théoph. AM 6243, p. 427.

Nicéph. Brer. p. 65).

AKAΔHMIA AΘHNAN de fortifications et établit ces colonies dans les territoires ainsi protégés. (Théoph. A.M. 6247, p. 429. Nicéph. Brer. p. 66.) ...



Nicéphore nous apprend que ces colonies furent dotées par l'empereur de tout ce qui leur était nécessaire, et qu'elles furent l'objet de ses largesses et de ses faveurs. (Brer. p. 66 et in v. xpian ailois arinovra pholipus supnodfens)

Il leur appliqua sans doute les dispositions de son code rural et leur conféra la possession commune du sol.

Cette mesure était destinée évidemment à combler les vides faits dans la population de cette province par les Bulgares d'abord, par la peste ensuite.

Constantin voulait aussi garnir la frontière de défenseurs et combattre le développement dangereux et trop exclusif de l'élément slave par l'apport de populations venues de l'autre extrémité de l'empire.

Théophane (A.M. 6237 p. 422. A.M. 6247 p. 429) et Nicéphore (Antirrh. III 508

Moroguoioi

George Ham. p. 938. Cedrenus p. 889) témoignent que la secte monophysite et la secte ³¹⁶ paulicienne avaient fait de grands progrès en Thrace, où l'on entendait encore de leur temps chanter le Trissagion selon le rite hérétique.

AKAΔHMIA



AOHNΩN